 PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Compte rendu de réunion Atelier « Eruptif »	Page 1/8

<u>Date de la réunion</u> : 03 décembre 2021	<u>Heures de la réunion</u> : 14 h - 17h30
<u>Lieu</u> : Dijon	
<u>Visioconférence</u> : oui non	

<u>Intervenants</u> : LEDOC Laura (DREAL) MARECHAL Annabèle (DREAL) PAGNIEZ Philippe (DREAL)
<u>Participants</u> : cf en annexe
<u>Rédacteur du compte rendu</u> : Laura LEDUC <u>Date du compte rendu</u> : 14/01/2021 <u>Diffusion du présent compte rendu (mode et destinataires)</u> : courriel, participants atelier <u>Pièces jointes au compte rendu</u> : diaporama de réunion DREAL

Annabèle Maréchal introduit la réunion. Dans un premier temps, sera présenté le travail réalisé depuis plusieurs mois sur l'élaboration des scénarios d'approvisionnement. Le cas concret d'un territoire, le Morvan, sera détaillé.

Dans un second, un travail en sous-groupe sera proposé de manière réfléchir collectivement autour de plusieurs questions en lien avec la production des matériaux éruptifs. L'objectif de ces ateliers est de partager les informations et attentes de chacun puis d'envisager les objectifs et mesures du schéma.

Il est précisé que l'objectif de l'atelier est que chacun puisse s'exprimer sur le sujet. L'atelier n'est absolument pas décisionnel.

I. Cadre général du SRC et de l'élaboration des scénarios d'approvisionnement

Les différentes étapes de l'élaboration du schéma régional des carrières sont présentées. L'atelier s'inscrit dans l'étape liée à l'élaboration des scénarios d'approvisionnement et à la définition des orientations/objectifs/mesures du schéma.

Les liens de compatibilité et de prise en compte entre le SRC et les autres documents de planification sont présentés.

Le scénario d'approvisionnement doit définir la manière de répondre aux besoins des territoires sur les douze prochains années.

Pour définir ce scénario :

- plusieurs stratégies de réponse aux besoins ont été étudiées ;
- une stratégie doit être retenue, par territoire. En est déduit une stratégie régionale prenant en compte les disparités territoriales ;
- la stratégie est déclinée en orientations/objectifs/mesure afin d'assurer sa mise en œuvre.

De manière à ce que le scénario final prenne en compte les réalités territoriales, les différents scénarios (stratégies) ont été simulés et analysés sur 8 zones d'emplois de la région. Ce travail a permis de mettre en évidence des problématiques d'approvisionnement auxquelles étaient confrontés un ou plusieurs territoires. Ces problématiques ont été regroupés en 6 thématiques, dont celle sur l'éruptif.

La thématique de l'éruptif concerne plus particulièrement 9 zones d'emplois de la région. Une zone représentative a été retenue : la zone du Morvan.

Suite à une demande, il est précisé que la zone de Dole compte-bien une carrière d'éruptif. Pour autant, la zone de Dole n'est pas ici identifiée, car son approvisionnement n'est pas directement impacté par les problématiques liées à l'éruptif.

Les cinq scénarios d'approvisionnement sont présentés (cf diapo 13 pour détails).

	Augmentation du recyclage	Prolongation/renouvellement des carrières	Augmentation des niveaux de production des carrières déjà autorisées	Extension des carrières autorisées (tonnages autorisés à hauteur des besoins)		Création de carrières sous conditions (tonnages autorisés à hauteur des besoins et suivant vulnérabilités environnementales)	Recours significatif à l'importation
				ALEAU : oui sous conditions éventuelles (réduction des volumes alluvionnaires autorisés et suivant vulnérabilités environnementales)	RM : oui sous conditions éventuelles (suivant vulnérabilités environnementales)		
Scenario 0	oui	non	non	non	non	non	non
Scenario 1	oui	oui	oui	oui	oui	non	non
Scenario 2	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non
Scenario 3	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

II. Simulation et analyse des scénarios sur la zone d'emploi du Morvan

La zone d'emploi du Morvan compte 5 carrières éruptives. La production du territoire s'élevait à 141 000 tonnes en 2017. Près de la moitié était exportée en dehors de la région. Les gisements ne sont exploités qu'à hauteur de 50 % des autorisations.

Il est indiqué, en réponse aux remarques des participants, que le massif du Morvan compte bien plus de 5 carrières éruptives, mais qu'on s'intéresse ici aux carrières situées dans un périmètre défini et correspondant à une zone d'emploi uniquement.

Il était nécessaire de définir des limites pour mener l'étude des scénarios, et c'est le périmètre administratif des zones d'emplois qui a été retenu.

1. Scénario 1

Le scénario 1 simule une fermeture des carrières (et donc un arrêt de leur production) au fur et à mesure de l'échéance des autorisations. Pendant leur autorisation, il est simulé une production des carrières à hauteur de la production déclarée en 2017.

Un tel scénario permettrait de répondre aux besoins de la zone (et des régions voisines qui importaient des matériaux en 2017) jusque 2030.

La situation est plus contrainte sur le béton. La zone est ainsi en situation critique (production insuffisante par rapport aux besoins) dès 2021.

2. Scénario 2

Le scénario 2 prend en compte le renouvellement/extension des carrières, et une production à hauteur des capacités autorisées.

Le scénario montre que les capacités actuellement autorisées permettent de couvrir les besoins de la

zone (et des régions importatrices) sur douze ans, même sans renouvellement/extension des carrières. Les capacités restent même deux fois et demi supérieures au besoin jusque 2032. La situation est toujours critique pour la réponse aux besoins en granulats pour béton.

3. Scénario 3

Le scénario prend en compte la possibilité de création de carrières pour répondre aux besoins.

Les gisements potentiellement exploitables pour un usage viabilité et TP sont inégalement répartis sur le territoire. La partie Ouest est couverte par des ressources « éruptives » très étendues. À l'inverse, l'est de la zone est peu couvert par des ressources, même si quelques gisements de calcaire affleurent.

Les enjeux environnementaux majeurs couvrent 28 % des gisements du territoire. L'emprise du parc naturel régional couvre par ailleurs la quasi-totalité des ressources éruptives.

La situation est comparable si l'on regarde la disponibilité des gisements potentiellement exploitables pour un usage dans la fabrication du béton.

4. Scénario 4

Les zones de chalandises des carrières limitrophes et situées à moins de 30 kilomètres du périmètre de la zone du Morvan ne couvrent pas l'ensemble du territoire.

5. Synthèse

La zone du Morvan est globalement en surcapacité pour les années futures, même sans renouvellement/extension ou création de carrière. Pour autant, la production ne permet pas aujourd'hui de répondre aux besoins en béton.

Par ailleurs les carrières de la zone approvisionnent l'ensemble de la région aux besoins de la région pour répondre à des usages nobles où les matériaux éruptifs sont nécessaires.

La zone est couverte par d'importants gisements éruptifs, mais eux-mêmes contraints par des enjeux majeurs ou forts (notamment liés au PNR). La zone ne dispose que de gisement de calcaire peu étendus et aujourd'hui non exploités.

Discussions

D.Marie indique que les scénarios doivent prendre en compte l'augmentation à venir du recyclage. Il mentionne l'augmentation des demandes d'aide à l'installation de plateformes de recyclages dans le cadre de l'accélérateur de projets mené par la région.

Le groupe demande si les carrières sont considérées comme un facteur d'artificialisation. Les professionnels mettent en avant le caractère réversible et M.Petr indique que les documents d'urbanisme considèrent bien les carrières comme des surfaces artificialisées

La DREAL se renseignera sur ce point pour apporter une réponse.

III. Travail en sous-groupes sur les questions liées à l'exploitation de l'éruptif

Les participants sont partagés en deux groupes. Chaque groupe traitera des deux sujets l'un après

l'autre. Sur un sujet donné, le deuxième groupe bénéficie du travail du premier groupe ayant réfléchi aux questions du sujet.

Suite aux discussions, les participants seront invités à proposer des mesures/objectifs pour le schéma de façon anonyme sur un paperboard.

1. Synthèse des discussions sur le sujet « environnement »

1. Pour l'approvisionnement en région, quelle distance et quels modes de transport des matériaux éruptifs ?

2. Pour l'approvisionnement hors de la région, quelle distance et quels modes de transports des matériaux éruptifs ?

3. Quelles conditions générales d'implantation des carrières éruptives ?

4. Faut-il identifier des secteurs d'implantation à privilégier ou à éviter ?

Le groupe indique que la zone de chalandise des carrières éruptives est de 100 à 200 km. Ces matériaux sont exportés hors région vers l'Île-de-France ou en AURA. Une carrière proche de Mâcon exporte près de 20 % de sa production vers Marseille.

Le ballast, lui, peut être transporté sur des distances supérieures à 200 km, en raison de ses caractéristiques particulières.

Finalement, la distance de transport de ces matériaux éruptifs diffère suivant la qualité du produit. (matériaux pour couche de roulement, ballast, ou sous-produits pour viabilité)

Les matériaux produits en BFC sont transportés par train, par camion et de façon limitée par voie d'eau. Le coût financier du transport par camion n'apparaît pas forcément plus élevé.

Le groupe attire l'attention sur la nécessité de conserver les lignes de fret du Morvan et de conserver le maillage actuel.

Sur l'Est de la région, peu de carrières éruptives sont embranchées, car les investissements seraient très coûteux au regard de l'importance de sites. La rentabilité d'un embranchement n'est possible que si la carrière produit de gros volumes. De même, la réfection des lignes de fret demande des investissements importants. Pour concurrencer le camion, la carrière doit être en capacité de remplir plusieurs trains par semaine. Un carrier cite l'exemple du projet d'une carrière embranchée entre Perrigny-sur-Armançon et Sens qui n'a pas abouti.

Le groupe indique la nécessité de création d'aires de chargement et de l'augmentation du fret.

Sur les aspects environnementaux, certains participants proposent :

- que l'évitement puisse être réalisé lorsque la disponibilité de la ressource est importante, avec l'objectif d'éviter les enjeux majeurs ;
- que soit mis en balance l'impact environnemental lié au transport et l'impact environnemental lié aux milieux, dans les zones de la région où la ressource est rare (exemple : Massif de la Serre) ;
- de ne pas mettre plus de contraintes à l'implantation pour l'éruptif que pour les autres ressources, compte-tenu de possibilité de réduction/compensation.

Des participants du groupe indiquent le caractère « réversible » des carrières (re-végétalisation), tandis que d'autres mettent en avant l'impact important que peut représenter une carrière sur les milieux à l'échelle d'un massif (milieux modifiés).

Compte rendu de réunion Atelier « Eruptif »

Sur les conditions d'implantations, le groupe propose :

1. de prendre en compte les enjeux environnementaux majeurs, en lien avec la rareté de la ressource,
2. de favoriser les embranchements fer,
3. d'étudier la qualité de la ressource éruptive.

2. Synthèse des discussions sur le sujet « usages des matériaux éruptifs »

1. *Quels usages des matériaux éruptifs ?*
2. *Quelles possibilités de substitution de l'alluvionnaire par l'éruptif ?*

Les matériaux éruptifs conviennent à tous les usages, et notamment aux usages nobles : enrobés routiers, voies ferroviaires. Il s'agit de matériaux plus résistants dans le temps.

La définition d'un usage noble est discutée. Elle devra être précisée dans le schéma régional des carrières. Un professionnel propose que soit considéré comme matériau noble tout matériau ayant fait l'objet d'une transformation. La DREAL précise que les matériaux traités utilisés en couche de base, de fondation ne doivent pas être considérés comme des usages nobles.

Du fait de leur qualité, les matériaux éruptifs extraits en région sont exportés jusqu'au bassin méditerranéen. L'utilisation des matériaux éruptifs est par ailleurs préconisée par l'ASF (Autoroutes du sud de la France) pour les couches de roulement et enduit, en raison de la durabilité ainsi conférée aux ouvrages.

Un professionnel cite également l'exemple d'un marché avec une variante prévoyant l'utilisation de sous-produits éruptifs en sous-couche pour limiter les hauteurs de couche et diminuer les besoins en matériaux. L'utilisation de matériaux éruptifs peut donc permettre une gestion plus économe de la ressource.

Des participants du groupe proposent d'inscrire que les gisements très qualitatifs de la région (exemple pris de la carrière de Moissey) soient réservés au maximum aux usages nobles.

Les professionnels nuancent en indiquant que la production de matériaux éruptifs nobles génère des coproduits, qu'il est nécessaire de valoriser dans des utilisations courantes en viabilité.


Les professionnels demandent à ce que les productions des carrières d'éruptifs ne soient pas strictement réservées aux usages nobles de manière à ce que les co-produits puissent être écoulés localement. Le volume de coproduits générés diffère suivant le gisement. A noter que la qualité des gisements d'éruptif est très variable.

Aujourd'hui, les coproduits des carrières éruptives sont parfois difficilement écoulés en raison du manque de débouché liés à la présence d'autres carrières à proximité. La création de carrières au sein du Morvan pour répondre aux usages TP n'est donc pas pertinente.

Ces volumes de co-produits générés par l'exploitation des carrières éruptives doivent être considérés avant de prévoir l'implantation de carrières à proximité.

L'ouverture de carrière pour la production de matériaux nobles devrait être encouragée, tandis que l'ouverture de carrières pour grave de TP n'est pas forcément justifiée.

En ce qui concerne le béton, les matériaux éruptifs peuvent être aptes, sous réserve de la modification des formulations des bétons. Certains professionnels s'organisent pour produire du béton à partir de granulats éruptifs dans les années à venir.

 <p>PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ</p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>Compte rendu de réunion</p> <p>Atelier « Eruptif »</p>	<p>Page 6/8</p>
--	---	-----------------

Le groupe propose que la cartographie des gisements d'éruptifs soit mise en évidence dans le schéma et repris dans les documents d'urbanismes de manière à favoriser l'accès à ces gisements. Suite aux discussions, la DREAL indique qu'elle ne souhaite pas identifier ces gisements en GIR/N compte-tenu notamment de leur étendue mais que des orientations ou une cartographie spécifiques permettant de faciliter l'accès à ces gisements peut être proposée.

Le groupe indique qu'il faut également sensibiliser les donneurs d'ordres afin d'éviter la surqualité.

Une partie du groupe indique que les matériaux éruptifs pourraient être utilisés en substitution de l'alluvionnaire dans certains bassins de production alluvionnaire. Dans ce but, des lignes de chemin doivent être mises en place ou les lignes existantes maintenues.

Copie des propositions des participants au groupe « environnement » sur post-i et paperboard

Orientation	Propositions d'objectifs/mesures des participants
Préserver les enjeux environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> → Éruptif = exploitation très longue sur plusieurs années, prévoir un maximum de réaménagements au fur et à mesure de l'exploitation. → La rareté d'un gisement éruptif dans une région justifie d'être moins regardant sur l'aspect environnemental du site.
Optimiser l'emploi des gisements et favoriser un usage économe de la ressource	<ul style="list-style-type: none"> → Justifier la qualité du gisement à travers le dossier (sondages..). → Dans chaque carrière, une plateforme de recyclage pour les matières secondaires. → Développer les autorisations de recyclage (faciliter).
Approvisionner dans une logique de proximité	<ul style="list-style-type: none"> → Ne pas stigmatiser les volumes de production élevés dans les dossiers. → Limiter les quantités à extraire par rapport à la qualité du produit. → Ne pas produire pour les régions qui refusent de produire.

Copie des propositions des participants au groupe « usages de l'éruptif » sur post-i et paperboard

Orientation	Propositions d'objectifs/mesures des participants
Préserver les enjeux environnementaux	<p>→ Le comblement des carrières par des matériaux de recyclage (que ce soit des carrières éruptives ou Non) ne doit pas faire disparaître la nouvelle biodiversité qui s'est installée dans ces carrières.</p> <p>→ Pour les nouvelles autorisations de continuation d'exploiter une carrière de matériaux éruptifs, privilégier de nouvelles techniques d'exploitation : approfondissement de la veine existante, recherche de matériaux en souterrain...) plutôt que de détruire la biodiversité en surface à défricher et creuser.</p>
Optimiser l'emploi des gisements et favoriser un usage économe de la ressource	<p>→ Privilégier la production de matériaux haut de gamme.</p> <p>→ Il aurait été important d'analyser pour l'éruptif et que pour l'éruptif le quantitatif de la ressource et son épuisement au niveau régional, compte-tenu du tonnage annuel utilisé actuellement Il est donc important d'utiliser et d'exploiter avec parcimonie cette ressource noble (surtout pas en béton) et faire durer le plus longtemps les sites régionaux afin de les garder pour les décennies futures pour des réalisations dont on ne connaît pas encore l'utilité dans l'état actuel des connaissances scientifiques.</p> <p>→ Posséder de la ressource constitue une richesse. Vouloir les exploiter de manière non contrôlée appauvrira la région. Mettre dans les AP des limites de chalandise.</p> <p>→ Si les ressources globales de l'éruptif sont limitées, ne pas l'utiliser en construction.</p> <p>→ Utilisation de l'éruptif à sa fonction la plus adaptée. Les sous-produits aux utilisations locales.</p>
Approvisionner dans une logique de proximité	<p>→ Prendre en compte les ressources minérales pour alimenter les besoins locaux.</p>
Préserver la capacité de la région à répondre à ses besoins	<p>→ Prendre en compte dans les documents d'urbanisme la présence de gisements exploitables dans le temps et en préserver l'accès.</p> <p>→ Responsabilité des gisements éruptifs pour alimenter des secteurs déficitaires.</p>